



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/07/21

Reçu en Préfecture le : 15/07/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210713-118908-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 13 juillet 2021  
D - 2021 / 294**

***Aujourd'hui 13 juillet 2021, à 14h11,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

*Madame Catherine FABRE présente à compter de 14h30, Madame Sandrine JACOTOT présente à compter de 16h20, Madame Marie-Claude NOEL présente jusqu'à 17h20 et Madame Fanny LE BOULANGER présente jusqu'à 18h35.*

**Excusés :**

Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Véronique SEYRAL, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

## **Protocole transactionnel. Grands Hommes**

Madame Fannie LE BOULANGER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville est propriétaire d'un lot de volume dans un ensemble immobilier aux Grands Hommes géré par une association syndicale libre (ASL) et faisant l'objet d'un état de division en volume. Les autres volumes appartiennent à Eurocommercial, Carrefour et bordeaux Métropole (parking).

Le volume dont la Ville est propriétaire au niveau -1 était affecté à un marché comprenant des commerces de bouche occupé par 8 commerçants.

Par délibération en date du 8 juin 2021, le conseil municipal a pris la décision de fermer le marché municipal des Grands Hommes compte tenu, notamment, de l'accroissement du montant des charges structurelles et de la mutation du secteur.

Lors de la même séance, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les protocoles transactionnels portant résiliation par anticipation des autorisations d'occupation du domaine public délivrées aux commerçants et indemnisation.

Ce volume accueillait également un kiosque à journaux appartenant à la société Mediakiosk. Cette société avait recours à un sous exploitant.

La convention d'occupation est arrivée à échéance en décembre 2020 et dans ces conditions, aucune indemnité n'a été versée à la société Mediakiosk.

En revanche, le sous exploitant avait participé aux échanges précédents avec les commerçants et reçu un courrier en faveur d'une indemnisation. N'étant pas titulaire de l'autorisation d'occupation et compte tenu d'éléments médicaux fournis, un protocole transactionnel réparant le préjudice uniquement moral a été préparé.

Ce sont les raisons pour lesquelles, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, d'autoriser le maire ou son représentant à signer le protocole transactionnel joint.

### **ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

ABSTENTION DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 juillet 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Fannie LE BOULANGER**